DIAL 2387

MEXIQUE - Un syndicat dénonce l'exploitation dans les « maquilas »

Diego Cevallos

vendredi 16 juin 2000, mis en ligne par Dial

Voir l'introduction de DIAL D 2385. Ci-dessous, article de Diego Cevallos (Mexique), diffusé par IPS, mai 2000.

Selon une organisation syndicale indépendante, l'exploitation des travailleurs dans les ateliers situés dans les zones franches du Mexique s'est aggravée en 1999 et les plaintes déposées contre ce secteur par les travailleurs ont augmenté de 25 %.

Bertha Luján, coordinatrice du Front authentique du travail (FAT) qui dit rassembler 30 000 ouvriers et paysans a déclaré à IPS que les salaires non conformes, les droits syndicaux très limités, les violations de la réglementation sur l'environnement et le harcèlement sexuel sont des réalités qui empirent année après année dans ce que l'on appelle les *maquilas*,

Contrairement à ce que soutient le gouvernement du président Ernesto Zedillo, qui se félicite de la croissance du secteur et affirme que c'est une source certaine d'emplois, le FAT affirme qu'un pourcentage important de ces ateliers sont des centres d'exploitation.

La *maquila* est une forme de sous-traitance internationale par laquelle un pays, généralement industrialisé, fournit le capital, la technologie et l'infrastructure à un autre, qui fournit le territoire et la main-d'œuvre.

Entre 1980 et septembre 1999, le nombre d'ateliers de ce type installés au Mexique, principalement d'origine asiatique et étasunienne, est passé de 620 à 3 384, tandis que le nombre de personnes employées, en majorité des femmes, est passé de 119 546 à 1,1 million.

Luján a déclaré que les centres de protection du travail du FAT, installés dans les zones frontalières avec les États-Unis, où se trouvent 61,5 % des *maquilas*, ont reçu en 1999 12 ou 13 plaintes par jour de la part des travailleurs.

Il y a eu une nette augmentation par rapport à 1998, quand il y avait en moyenne 10 plaintes par jour, a déclaré la coordinatrice du FAT, membre de la Coalition pour la justice dans les *maquilas*, qui regroupe des associations, des syndicats et des organisations non gouvernementales du Canada, des États-Unis et du Mexique.

Luján a précisé que les plaintes reçues concernaient surtout la discrimination dans le travail, le harcèlement sexuel et les renvois injustifiés.

La production du secteur des *maquilas*, dont la majorité est exportée et qui est composée surtout de téléviseurs, d'ordinateurs et de vêtements, représente environ 40 % des ventes extérieures totales du Mexique.

Dans les villes où se trouvent le plus grand nombre de ces ateliers, les chiffres du chômage sont les plus bas du Mexique. Alors que dans la capitale le chômage officiel est de 3,3 %, à Ciudad Juárez, à la frontière avec les États-Unis, il est de 1,5 %.

Selon le gouvernement, les *maquilas*, dont le fonctionnement est surveillé par les autorités fédérales et dont la majorité des syndicats sont contrôlés par la Confédération des travailleurs du Mexique (CTM), liée au Parti révolutionnaire institutionnel, respectent les normes du travail et de l'environnement.

Le FAT a dénoncé le fait que ces dernières années, les travailleurs de quelques entreprises ont voulu organiser des syndicats indépendants de la CTM, mais ils ont échoué à cause des pressions exercées par les entrepreneurs et le gouvernement lui-même.

Désireux de tirer le meilleur profit économique des maquilas, le gouvernement a commencé en 1997 un programme de développement des fournisseurs, dont le but est de changer le rapport entre approvisionnement en matières premières et production.

Mais jusqu'à présent il y a eu peu de changements. Selon les derniers chiffres de l'Institut national de statistique, géographie et informatique, 97,4 % des éléments de production des *maquilas* sont importés.

Selon les rapports de l'organisation internationale Human Rights Watch, dont le siège est aux États-Unis, la main-d'œuvre féminine fait l'objet de discrimination dans les *maquilas* mexicaines et le travail syndical est bloqué. Le groupe humanitaire souligne que les profits économiques des *maquilas* sont obtenus au prix de l'intégrité physique et psychologique de centaines de femmes, provenant généralement de secteurs pauvres.

La conclusion de Human Rights Watch est que le gouvernement mexicain tolère généralement l'exploitation des travailleurs dans le domaine de la sous-traitance.

De son côté, l'organisation écologique Greenpeace affirme que le secteur des *maquilas* crée de la pollution, car ces ateliers produisent des déchets chimiques dangereux qui ne sont pas traités et sont déposés à l'air libre ou sont rejetés dans les drains et les rivières.

Différences salariales

Dans l'industrie *maquiladora* d'exportation les salaires ont quasiment gardé la même valeur que dans la décennie des années 70, période qui a vu l'installation au Mexique des premiers établissements de ce type.

Par exemple, en 1966, un ouvrier de *maquila* en Basse Californie était payé l'équivalent de 0,41 dollar à l'heure, et maintenant il reçoit à peine un centième de dollar en plus, c'est-à-dire que, tandis qu'au Mexique il peut toucher par jour entre six et sept dollars, un ouvrier aux États-Unis, y compris dépendant de la même entreprise, reçoit la même somme, mais à l'heure.

Fabiola Martínez

La Jornada, 31 mai 2000

– Dial – Diffusion de l'information sur l'Amérique latine – D 2387.
– Traduction Dial.

– Source (espagnol) : *IPS*, mai 2000.

En cas de reproduction, mentionner au moins les auteurs, la source française (Dial - http://www.dial-infos.org) et l'adresse internet de l'article.